La conception rationelle et conséquente

Autor(en): **Velde, Henry Van de**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizerische Bauzeitung**

Band (Jahr): **71/72 (1918)**

Heft 13

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-34735

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Dieses Kirchlein haben nun drei junge Architektur-Zeichner vom Bureau Pfleghard & Häfeli, die Herren Otto Dürr, Ernst Falk und Hans Tobler, im vergangenen Jahr in ihrer freien Zeit genau aufgenommen und mit viel Fleiss und Liebe aufgezeichnet. Das Ergebnis ihrer verdienstlichen Arbeit zeigen wir hier in den Abbildungen 2 bis 10 und auf Tafel 19, nach den Originalzeichnungen auf 1/3 verkleinert. Die Bilder sind so deutlich, dass sie einer weitern Erläuterung nicht bedürfen.

La Conception rationnelle et conséquente.[1])

Par *Henry Van de Velde.*

La formule de la conception rationnelle et conséquente tend spontanément à la découverte de la forme la plus adéquate à l'usage que nous attendons d'elle. Elle écarte toute participation de la fantaisie et de la sentimentalité.

Grâce à la règle de la conception rationnelle et conséquente, le règne des „travestissements" qu'eurent à subir toutes les formes, sera définitivement clos; — et le public sera guéri de cette aberration qui le poussait à déclarer d'un édifice ou d'un objet qu'il trouvait beaux „qu'ils étaient *si* beaux que personne au monde ne reconnaîtrait ce qu'ils étaient véritablement!" — „que personne au monde ne reconnaîtrait que cette armoire, cette table, cette coupe étaient véritablement une armoire, une table, une coupe. Ce théâtre, un théâtre; cette gare, une gare; ce pont, un pont!"

Cette ère, aggravant un mal ancien et une corruption s'étendant à plusieurs siècles, cette ère *fut particulièrement celle* de notre jeunesse.

„Ma génération a connu ce cauchemar de grandir parmi des êtres à l'intelligence obscurcie qui jouaient avec les éléments de l'architecture comme des enfants avec des boîtes de construction. Ils superposaient colonnes et arcs, frontons et corniches *sans aucune raison, sans aucun lien, sans aucune conséquence*, et ils s'entêtaient comme seuls des fous peuvent s'entêter à orner ces incohérences de corps de femmes, de femmes *nues*, et de fleurs.

C'est l'horreur d'un tel cauchemar, l'horreur de ces chairs et la stupidité de ces fleurs, jetées à profusion, c'est l'horreur de cette pratique incohérente de l'architecture qui nous a jeté aux fenêtres pour crier après la raison, *afin qu'elle nous délivrât!*" [2])

La discipline de la conception rationnelle et conséquente largement appliquée consacrera cette délivrance, et elle provoquera en plus, dans la suite, une *atmosphère morale* dans laquelle la fantaisie et la sentimentalité seront considérées comme elles le méritent, c.-a.-d. comme des agents éminemment corrupteurs de la forme, de l'ornement et du goût.

La fantaisie et la sentimentalité s'efforçant de travestir, de masquer les formes au lieu de les laisser nues, souillent ces formes. Pour qu'elles soient belles — au sens de l'acception la plus pure du mot — il faut que les formes nous apparaissent *comme des phénomènes surgis spontanément de notre esprit;* radieuses comme un corps et des membres nus; ou comme les arbres, les montagnes et les fleuves nés du sein de la nature!

Depuis que la Renaissance avait triomphé de ces formes que le style Roman et la première période du style Gothique avaient créées élémentaires et organiques, toutes les formes — en architecture et en arts industriels — avaient perdu la dignité de leur évidence et de leur aspect significatif.

L'architecture subordonna la conception normale, c.-a.-d. l'adaptation la plus stricte aux exigences pratiques et aux nécessités propres à chaque édifice, à l'emploi — *décidé d'avance* — d'éléments architecturaux empruntés aux styles d'une Antiquité ressuscitée au temps de la Renaissance: les colonnes, les fenêtres, les encadrements, etc...! — Et dès lors, ce furent *ces* éléments qui déterminèrent l'aspect de l'édifice et sa façade, et non les conditions primaires de la distribution des pièces, de la succession des organes tels que les escaliers, les fenêtres et les dégagements.

Plus rien de ce qui constitue, en fait, l'unité et le rhythme d'un édifice, approprié foncièrement à sa destination, ne se manifestait dans son aspect extérieur. La forme et l'aspect *préconçus* importaient seuls et l'unique formule de la beauté préoccupant encore l'architecte consistait en l'ingéniosité avec laquelle il pourrait concilier les exigences de l'intérieur, avec ce travestissement de l'intérieur prémédité et assuré d'avance de l'approbation générale.

L'idée qu'une forme nouvelle pourrait être introduite, en architecture, ne se présentait à l'esprit de personne. Encore moins, que ce fût un architecte qui le pourrait faire! Il s'en suivit que jusqu'à une époque fort récente, la recette académique prévalut. Les gares, les postes, les bourses, les bains publics, les grands magasins et les édifices consacrés aux bureaux de commerce avaient été présentés au public sous le même aspect, avec les mêmes façades, que les palais gouvernementaux, les théâtres, les bibliothèques et les universités, et ces édifices eux-mêmes avaient emprunté l'aspect extérieur du temple, des maisons communales ou des halles gothiques, ou des palais de la Renaissance.

Et quant aux objets mobiliers et autres, leur travestissement atteignit un degré d'extravagance tel qu'il n'a pu être atteint que grâce à un surenchérissement constant de la fantaisie aux abois.

Dans le domaine des arts industriels, *l'insanité* fut ce qu'il y avait de plus courant, et il n'est aucune forme parmi celles des objets mobiliers qui n'ait atteint le comble de l'absurdité.

Or, ces spécimens les plus outrés et en même temps les plus outrageants à la raison, ces spécimens sont conservés jalousement dans les musées, où ils continuent leur œuvre de la dépravation de la conception normale des choses et du goût!

Ce sont des armoires qui sont des temples, des façades de palais à plusieurs étages et à arcades s'ouvrant sur des perspectives infinies, sur des villes fantastiques; des tableaux vivants de personnages et d'êtres mythologiques; ce sont des soupières, des vases et des coupes, en porcelaine et en métal, qui sont des apothéoses; — produits d'une imagination ne connaissant ni frein, ni retenue. C'est qu'elle a tourné le dos à la conception rationnelle et conséquente des formes, comme la fille, qui a jeté son bonnet par dessus tous les moulins, tourne le dos au simple devoir, à la famille et au foyer honnête et laborieux.

C'est à un tel état des choses que nous cherchâmes, dès 1890, à opposer une barrière, et les formules, que dès lors nous cherchâmes à exposer avec autant de clarté et de force persuasive que possible, devaient, dans nos prévisions, *provoquer une hygiène* capable d'enrayer l'envahissement de la laideur et de refaire un sang nouveau à l'architecture dégénérée autant qu'à la conception corrompue des objets mobiliers et usuels.

* * *

La formule de la conception rationnelle et conséquente *n'est pas neuve.* Elle remonte à l'aurore même de l'humanité. Les premiers objets que l'homme conçut pour la satisfaction de ses besoins sont les résultats frappants de pareille conception.

L'adaptation parfaite de ces objets: les sylex taillés, les hâches, plus tard les couteaux et les glaives, les peignes, les rasoirs..., l'adaptation parfaite de ces objets aux besoins qu'ils cherchaient à satisfaire, constitue un sujet d'émerveillement. Et celui-ci se renouvelle, au cours des siècles, jusqu'au moment présent, chaque fois que pour la création d'objets et d'édifices destinés à satisfaire des

[1]) Extrait de «Les formules de la beauté architectonique moderne», conférence faite le 20 février 1918 devant le Section de Zurich de la Société suisse des Ingénieurs et des Architectes.

[2]) Préface «Amo».

besoins nouveaux, nous avons eu recours au procédé normal de la conception rationnelle et conséquente.

Chaque objet nouvellement inventé — de quelque espèce qu'il fût — s'est présenté, à son origine, sous cet aspect *neutre et parfait — ou parfaitement neutre.* Des sylex à l'empoule électrique (ou quelqu'autre forme inédite encore plus récente) la série est ininterrompue: la pyramide, le mégaron, la cathédrale, la mosquée, les gigantesques constructions métallurgiques: les ponts, les halles, les transatlantiques et les constructions récentes en ciment armé!

Il s'est accumulé ainsi, depuis l'aurore de l'humanité, un monde de formes pures et parfaites; mais la liste de celles qui se sont conservées dans leur pureté et leur aspect original est restreinte, la fantaisie et l'ornementation ayant accompli au cours des siècles leur œuvre de corruption dans une mesure catastrophale.

Les métiers et les industries populaires nous ont bien conservé quelques outils et des ustensiles dans leur pureté primitive; les paysans: des pelles, des chariots, des écuelles et des instruments aratoires que la sensibilité d'une exécution poursuivant l'adaptation la plus parfaite a transformés en merveilles; la construction en bois et la charpenterie rustique nous offrent, dans maintes contrées, des exemples en lesquels se manifeste d'une façon frappante et admirable le résultat de la conception rationnelle et conséquente! Tous ces objets constituent un enseignement autant qu'un appel à notre conscience et à la moralité dont nous nous sommes écartés. (à suivre)

Antoine Hotz
Ingénieur
25 décembre 1843 — 8 mars 1918

† Antoine Hotz.

1843—1918.

La „Schweizerische Bauzeitung" a demandé à la section de Neuchâtel de la Société suisse des ingénieurs et des architectes et celle-ci a demandé à un ami du défunt une notice nécrologique sur Antoine Hotz, ingénieur cantonal de l'Etat de Neuchâtel, président honoraire de la section de Neuchâtel.

L'instant où nous naissons est un pas vers la mort.
(Voltaire, fête de Bellebat).

En ces temps tragiques que nous vivons, lorsque chaque jour des centaines, voire des milliers d'hommes jeunes et valides tombent sur les champs de bataille, il semble que la disparition d'un homme âgé, enlevé naturellement à l'affection des siens et de ses amis, soit un événement insignifiant, tel que celui d'une goutte d'eau tombant dans l'océan. Cependant il est écrit: „Il ne tombe pas un passereau à terre sans la volonté de votre Père"; les sinistres émouvants qui surviennent chaque jour ne peuvent pourtant pas nous détourner complètement des faits qui nous touchent de près.

Si chaque individu a un rôle à remplir ici-bas, Antoine Hotz a eu celui du serviteur utile qui a accompli plus que les commandements. Ce fut surtout un homme pacifique et bon. Quel plus bel éloge peut-on faire de ce citoyen, quelle palme plus belle pouvons-nous déposer sur cette tombe fermée depuis quelques jours!

Serviteur de l'Etat, il sut faire aimer le service des Ponts et Chaussées qu'il dirigeait; homme de devoir, il eut la confiance de ses chefs, sa bonté lui valut l'affection de ses subordonnés. Et nous qui l'avons connu tant d'années, qui l'avons aimé en raisons de ses précieuses qualités, et de la sérénité de son âme, nous conservons de cet excellent confrère un souvenir affectueux.

Ses relations parmi les membres de la Société des ingénieurs et des architectes étaient fort étendues; assidu aux réunions de délégués et aux assemblées générales, il payait toujours de sa personne, ne craignant ni la fatigue, ni le travail.

Il fut depuis 1892 président de la Section neuchâteloise, et lorsqu'en 1917 il voulut absolument céder sa place à un confrère plus jeune, la section n'accepta pas ce désistement: elle le nomma président honoraire. Nous avons tous conservé un agréable souvenir de la petite fête donnée en son honneur le 20 février 1917, où vieux et jeunes membres apportèrent à leur président le dernier hommage de leur affection.

Antoine Hotz, originaire de Neuchâtel, où il naquit le 25 décembre 1843, fut élève à l'Ecole polytechnique fédérale de 1861 à 1864, ingénieur chez Ott & Cie. à Berne de 1864 à 1868, ingénieur de la société de construction Wieland-Gubser & Cie., de l'atelier de construction de ponts à Wil (construction des ponts de la ligne du Toggenbourg et de la ligne Kaschau-Oderberg en Hongrie, construction du pont sur l'Aar près de Brugg, etc.)

Revenu à Neuchâtel en 1875, il s'occupa d'entreprises et de constructions; c'est lui qui fut à la tête de la mise à exécution d'une grande œuvre décidée par la Municipalité de Neuchâtel, c'est-à-dire de l'enlèvement du Crêt-Taconnet, colline hauterivienne, et du transport des matériaux destinés au comblement de la rive du lac à l'est de la ville, sur une surface de plus de cent mille mètres carrés. C'est sur ce rivage que furent créés une avenue, quatre rues, deux squares, un quai superbe, un jardin public, que furent construits 61 maisons à loyers et villas, trois édifices publics, trois établissements de bains.

Antoine Hotz est entré au service de l'Etat de Neuchâtel comme ingénieur cantonal le 12 février 1885. Il est mort le 8 mars 1918, après quelques semaines d'une maladie qui l'avait saisi en pleine activité. Ce qu'il fut comme serviteur de l'Etat, comment il s'acquitta de sa tâche pendant 32 années de labeur consciencieux, soutenu, irréprochable, son directeur M. Henri Calame, conseiller d'Etat, chef du département des Travaux publics, l'a dit devant la tombe ouverte dans une affectueuse et éloquente allocution.

Antoine Hotz fit partie des autorités locales pendant 10 ans. De 1877 à 1887 il fut membre du Conseil général de la Municipalité de Neuchâtel.

Dans le domaine militaire il parvint au grade de lieutenant-colonel du génie en janvier 1885. Il était encore jusqu'à sa mort chef du groupe des mineurs III.

Nous aurions voulu donner à cette notice nécrologique plus de développement, mais les nécessités actuelles nous obligent de l'abréger.

C'est un cordial au revoir que nous disons à ce cher confrère et ami, c'est un témoignage de regret que nous adressons à sa famille affligée au nom de la „Bauzeitung" et des membres de la Société Suisse des ingénieurs et des architectes. *Eugène Colomb.*

Miscellanea.

Automatische Umformerstation von 1200 Volt Spannung für Bahnbetrieb. Für die Energielieferung auf der Strecke St-Martin-East Trey der Milwaukee Electric Ry, auf der an Wochentagen nur alle zwei Stunden ein Zug verkehrt, dient eine sich nach Bedarf automatisch einschaltende und wieder ausschaltende Umformerstation. Solche automatische Stationen sind zwar in den letzten Jahren in Amerika, namentlich für Beleuchtungsnetze, schon verschiedentlich zur Anwendung gekommen, jedoch stellt die vorliegende die erste dieser Art für eine Spannung von 1200 Volt dar. Die Maschinengruppe besteht aus zwei in Serie geschalteten Einanker-Umformern von je 300 *kW* Leistung und 600 Volt Gleichstrom-Spannung. Die Gruppe wird durch ein Kontakt-Voltmeter in Betrieb gesetzt, sobald die Spannung im Fahrdraht der Strecke